



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP
Section locale **FO** DGFIP62
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

CTL du 20 novembre 2014

Déclaration liminaire

Plus d'un tiers des agents du Domaine étaient en grève le 13 novembre 2014.

33,72 %, c'est le résultat de la grève sur l'initiative de **FO-DGFIP** (hors DNID).

Dans le Pas-de-Calais **64 %** des inspecteurs évaluateurs du domaine avaient cessé le travail !

Cette forte mobilisation contraint la Direction Générale à ouvrir un cycle de discussion sur la base de leurs légitimes revendications reprises dans le préavis de grève déposé le 6 novembre au matin par **FO-DGFIP** :

- attribution aux évaluateurs d'une ACF pour sujétions particulières ;
- ouvertures de discussions sur le régime indemnitaire fusionné.

FO-DGFIP62 déplore que le schéma triennal d'adaptation au réseau n'ait pas, malgré sa demande, été inscrit à l'ordre du jour du présent CTL.

Le fait de ne toujours pas accepter de communiquer laisse aller bon train les rumeurs souvent relayées par certaines organisations syndicales en manque de véritables propositions pour les agents.

Ils ne s'agit pas pour ces OS de jouer les Cassandra, car les agents les voient comme des initiés et accordent du crédit au message qu'elles relayent ; ce qui n'a pour conséquence que de créer un climat insécurisant et de mal-être au travail.

FO-DGFIP62 dénonce le manque de réactivité de la DDFiP dans la gestion des emplois d'Arras Municipale. Depuis septembre, nous n'avons eu de cesse de dénoncer l'augmentation de la charge de travail de la trésorerie d'Arras Municipale.

La Direction s'était engagée à en réétudier l'impact et à en tirer les conséquences en terme d'emplois. En refusant d'inscrire ce point à l'ordre du jour du présent CTL et en le

repoussant à un prochain CTL, la direction aggrave davantage les conditions de travail des agents, aucun ajustement d'emplois ne pouvant être réalisé avant septembre 2015.

FO-DGFiP62 est contraint de pointer une fois de plus le problème récurrent de l'accueil de Lens, accueil physique et téléphonique.

La direction s'offusque que le décroché des appels se fasse au-delà de 5 sonneries et qu'il existe des appels non aboutis. Elle n'est pas aussi pointilleuse quand les files d'attente s'allongent sur le trottoir. Il est vrai que l'attente avant d'arriver à la banque d'accueil n'est jamais comptabilisée, ce qu'ont regretté les représentants **FO-DGFiP** tout au long de leur mandat.

Faire de la permanence en renfort sur la plateforme téléphonique et à l'accueil physique oblige les agents à être en dehors de leur secteur d'assiette de façon pérenne.

La dégradation d'un indicateur de qualité de service n'est pas synonyme de non respect du service public. Il s'agit juste de faire avec les moyens du bord. La gestion des effectifs et des emplois n'est pas une responsabilité locale. Ces difficultés sont les résultats de la mise en place de la démarche stratégique.

Les élus FO DGFiP62 :

Titulaires

Laurence DIDAUX, Audrey JOLY et Jacques REGNIER

Suppléants

Justine KORKUT, Hervé DANNEELS et Stéphane THIRIAT

Experts

Delphine MORTELETTE et Michaël MILLOT